

[Text]

4. Que le seuil de revenu à partir duquel le crédit d'impôt pour enfants diminue soit fixé au niveau du revenu familial moyen au Canada et qu'il soit indexé à son évolution, ce revenu familial moyen étant d'à peu près 34,000\$ par année.

5. Que toutes les prestations destinées aux enfants soient indexées à l'indice des prix à la consommation.

Une telle réforme, selon nous, non seulement assurerait le renforcement du principe de l'universalité de ces prestations, mais serait aussi socialement plus équitable pour les familles à moyen et à faible revenu.

Je vous remercie. C'est l'essentiel de notre propos sur le projet de loi C-70.

The Chairman: Mr. Malépart.

M. Malépart: Merci. Tout d'abord, je tiens à remercier les gens de la CSN d'avoir accepté de revenir témoigner.

Je partage la déception que vous exprimez. Lorsque tous les groupes avaient été invités à participer à une réforme des programmes de prestations pour enfants et même pour personnes âgées, le ministre avait affirmé solennellement qu'il ne toucherait pas aux personnes âgées. Tous les groupes étaient venus exprimer honnêtement, devant un comité comme celui-ci, leurs points de vue sur les propositions du ministre, qui disait clairement que le principe de l'universalité, tout comme la promesse faite par M. Mulroney, c'était sacré. Il disait également que toutes les économies serviraient à aider les gens qui en ont le plus besoin plutôt qu'à réduire le déficit. Dans le dossier des allocations familiales, c'est la même chose que dans le dossier des personnes âgées: toute la population a été trompée.

C'est pour cela que je tiens à vous féliciter encore une fois. C'est décevant d'être obligé de défendre continuellement des programmes déjà insuffisants, alors qu'on devrait plutôt discuter de la façon d'améliorer la qualité de vie des gens. Vous prenez vos responsabilités, et il faut le faire.

Je partage votre opinion sur la désindexation des allocations familiales et sur les modifications au crédit d'impôt pour enfants. Par exemple, la diminution du revenu de 26,000\$ à 23,000\$ fait perdre 400\$ à une famille de trois enfants. Cela équivaut pour ceux et celles qui, l'an passé, avaient un revenu de 26,000\$ et qui recevaient le plein montant de crédit d'impôt pour enfants, à une perte de 125\$ par enfant à cause de la nouvelle mesure; ils perdront aussi le 3 p. 100 des indexations des allocations familiales.

• 1625

Ce matin le groupe qui est venu nous parler a indiqué clairement l'importance du chèque d'allocation familiale, ce que les mères de famille en faisaient, ce qui était important, à quoi servait ce chèque d'allocation familiale. Ce qui a été une révélation pour certains députés! J'aimerais que vous me parliez de l'importance de ce chèque pour les femmes, puisqu'on nous dit que ce chèque est administré par elles indépendamment du revenu du mari. Ce chèque est fait au nom de l'épouse. Quelle importance ont ces sommes d'argent reçues à tous les mois? Sont-elles utiles pour répondre aux

[Translation]

4. The income level at which the child tax credit begins to decrease should be set at the same level as the average family income in Canada, which this year is approximately \$34,000, but it should be indexed to that level.

5. All child benefits should be indexed to the Consumer Price Index.

We feel that if these reforms were introduced, they would not only reinforce the principle of universality, but would be socially more fair to medium- and low-income families.

Thank you. Those are our basic comments on Bill C-70.

Le président: Monsieur Malépart.

Mr. Malépart: Thank you. I would first like to thank the witnesses from the CNTU for having agreed to come back to testify before the committee.

I share your disappointment. When all groups were invited to participate in the child benefit and pension reform process, the Minister solemnly swore that he would not touch pensions. All of those groups appeared before the committee and honestly expressed their views on the Minister's proposals, which clearly stated that universality was, as Mr. Mulroney had promised, a sacred trust. He also said that any savings would be used to help the neediest, and not for reducing the deficit. We now see the same thing happening with family allowances as happened with pensions: Canadians were misled.

I would like to congratulate you once again. It is disappointing to have to continually defend programs which are already inadequate, when we should be discussing ways of improving the quality of life. You are living up to your responsibilities and that is something that has to be done.

I share your views on de-indexing family allowances and on changes to the child tax credit. For example, if the income level drops from \$26,000 to \$23,000, a family with three children will lose \$400. For those who last year had an income of \$26,000 and were eligible for the full amount of the child tax credits, the new provision will mean a loss of \$125 per child; they will also lose the 3% indexing of the family allowance.

This morning's witnesses clearly showed how important the family allowance cheque is, what mothers do with it, which is important, and what the family allowance cheque is used for. For some members, it was a revelation. I would like you to talk about how important this cheque is to women, since we are told that it is issued directly to the woman, and is not part of her husband's income. It is made out to her. How important is the amount that she gets every month? Is it used for education, clothing or maybe even food? I would like you to comment on